

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 20-06-2014

L'an deux mille quatorze, le 20 juin, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Xavier PROUTEAU, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14-06-2014

Etaient présents : Mrs et Mes Xavier PROUTEAU, Laurent PREAULT, Dominique LEFRANC DESMONS, André BEAUGENDRE, Valérie JOLLY, Bruno GUILLET, Elodie COUTAND, Sèverine BOURGET, Emmanuel VALOT, Laëtitia CHATRY et Jérôme QUINT.

Perrine OIRY, Patrice BAERT, Carole ROCHETEAU et Claude MORANDEAU étaient absents et excusés
Bruno GUILLET a été élu secrétaire de séance.

Documentation remise dans les dossiers : néant

DELIBERATIONS PRISES

Election de 3 délégués et de 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 28-09-2014

Ont été élus à l'unanimité par le conseil municipal les trois délégués suivants :

- Xavier PROUTEAU
- Laurent PREAULT
- Dominique Lefranc-Queffurus

Ont été élus à l'unanimité par le conseil municipal les trois délégués suppléants suivants :

- Valérie JOLLY
- Jérôme QUINT
- Laëtitia CHATRY

Mise à disposition de l'ancienne mairie pour 2 jours à l'entreprise PDB (confection de vêtements et d'accessoires)

Le conseil municipal décide de louer l'ancienne mairie pour 2 jours à 40 € (la 2^{ème} journée sera gratuite) à titre exceptionnel.

Protocole participation citoyenne

Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre la délinquance à laquelle se consacre la Gendarmerie Nationale, un protocole peut-être mis en place sur un dispositif « participation citoyenne » sur la commune. Il faut désigner des personnes référentes par quartier. Les habitants signalent les faits remarquables à ces personnes référentes qui en informent le maire. Le Conseil Municipal va chercher des personnes référentes et un point sera fait lors de la réunion d'octobre. M. le maire précise que la gendarmerie reste à disposition pour une présentation de ce projet au conseil municipal.

Position du panneau des pistes cyclables fait par la communauté de communes

Le Conseil municipal décide de décaler le panneau existant d'information sur l'église et de mettre à la place le panneau des pistes cyclables de façon à ce qu'il soit vu de la route.

QUESTIONS DIVERSES

Point avec la commission urbanisme sur le dossier des travaux de l'OGEC concernant la réhabilitation de la classe de maternelle

Des documents ont été demandés afin d'être informé au mieux

Point avec la commission voirie

- A la salle polyvalente : étude pour réfection menuiseries et peintures
- Terrain de foot : réfection de la plomberie pour les douches et estimation de vestiaires modulaires (95 000 € hors V.R.D.)

Ouverture du secrétariat du 4 août au 21 août pendant les congés payés de la secrétaire de 14h à 17h

Pique-nique du conseil municipal le 14-09-2014

Proposition d'organiser deux randonnées pédestres empruntant les sentiers existants sur la commune

- les jardins de la Nonnerie

- circuit de l'Anjournière
Cette proposition permettra aux conseillers de découvrir les sentiers existants.
Le Conseil municipal décide de reporter ces deux randonnées en 2015

Réunion organisée par la communauté de communes le 10-07-2014 à 19h à Falleron

Le conseil municipal décide de se donner rendez-vous place de l'église à 18h30 pour du co-voiturage.

Prochaine réunion du conseil municipal le 17 juillet 2014 à 20h30

La séance est levée à 21h15